

Responsable des Opérations d'Urgence F/H

23 mars 2026

Médecins Sans Frontières, association médicale humanitaire internationale créée en 1971, apporte une assistance médicale à des populations dont la vie est menacée : principalement en cas de conflits armés, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins.

Le·la Responsable des Opérations d'urgence est en charge de la réponse adéquate d'OCP à toutes les situations susceptibles de déclencher une intervention d'Urgence. Pour ce faire, le·la est responsable de de la Cellule des Urgences, de l'accompagnement des cellules régulières dans la gestion de leurs opérations d'urgence et de la coordination des moyens dédiés aux urgences (financiers, logistiques, humains, etc.)

I. Contexte

Face aux bouleversements mondiaux auxquels nous assistons, tels que la multiplication des conflits, la fragilisation du système de l'aide ou encore la pandémie de Covid-19 (2019–2022), ainsi qu'au renouvellement de nos orientations stratégiques pour 2026–2029, notre capacité de préparation et notre volonté de répondre à des crises complexes demeurent centrales et prioritaires pour OCP. À ce titre, le Responsable des opérations d'urgence occupe une place décisive au sein de la Direction des Opérations et joue un rôle structurant dans la dynamique de notre portfolio. Il ou elle catalyse l'adaptabilité, la réactivité, la créativité et le dynamisme nécessaires pour aborder les situations d'urgence et les crises complexes auxquelles nous sommes et serons confrontés.

II. État de la situation

Au cours des dernières années, plusieurs bonnes pratiques développées au sein des urgences constituent des acquis essentiels que nous souhaitons maintenir. Parmi celles-ci :

- La poursuite d'efforts constants pour mener des missions exploratoires et assurer un déploiement rapide notamment ors de catastrophes naturelles.
- L'intégration systématique d'un volet solide en eau, hygiène et assainissement (WASH) dans nos principales interventions.
- Le travail continu visant à renforcer la coordination entre équipes régulières et équipes d'urgence, notamment pour les passations de projets et la définition d'un appui adapté selon les crises.
- Le maintien d'une collaboration étroite et complémentaire avec des acteurs clés : accords existants avec le Programme alimentaire mondial, coordination avec les ministères de la Santé, partenariats avec des ONG internationales, ce qui fait de la coopération avec les acteurs humanitaires et politiques un pilier prioritaire dans les contextes d'urgence.
- La poursuite de l'objectif d'intervenir très rapidement, dès les premiers jours d'une crise, avant même que d'autres acteurs ne bénéficient de financements dédiés.
- La poursuite des efforts de plaidoyer visant à renforcer le lien entre engagement bilatéral et communication publique.

- La mise en place d'un comité d'urgence au sein du département des opérations, réuni tous les trois mois, qui constitue l'espace de suivi semestriel du plan d'action des urgences et permet, d'une part, de garantir la redevabilité de la Cellule d'Urgence et, d'autre part, d'assurer une coordination étroite avec l'ensemble des services.

Ainsi, la liste des objectifs pour les années à venir met en avant des éléments essentiels à réaffirmer ainsi que des aspects susceptibles d'être améliorés.

III. Les cinq axes de travail définis par le plan stratégique OCP pour la Cellule d'Urgence

1. Maintenir la réactivité face aux situations d'urgence

Nous visons à maintenir un haut niveau de réactivité dans nos interventions d'urgence, et ce, pour les cinq typologies actuellement reconnues en interne : conflit, épidémie, crise nutritionnelle, déplacement de population et catastrophe naturelle. Alors qu'historiquement, les épidémies représentaient environ 60 % de nos interventions, la tendance s'est inversée et les conflits constituent désormais près de 60 % de nos réponses en 2024 et 2025.

Pour ce faire, nous poursuivrons l'incitation au lancement de missions exploratoires, qu'elles aboutissent à un déploiement ou non, et nous renforcerons notre capacité de mobilisation rapide.

2. Renforcer la mise en œuvre des activités de masse

Les activités de masse, notamment les distributions ou interventions collectives ne reposant pas sur une prise en charge individualisée, constituent un levier stratégique transversal aux principales typologies : catastrophes naturelles, camps de déplacés, épidémies, conflits, malnutrition et crises alimentaires.

Ces activités sont une compétence centrale qu'il nous faut maintenir et développer, avec pour objectif prioritaire la prévention plutôt que la prise en charge curative.

3. Maintenir notre engagement dans la réponse aux épidémies rares mais à forte létalité

Notre engagement dans la réponse épidémique doit être préservé, y compris pour des événements peu fréquents mais critiques tels que les fièvres hémorragiques (Ebola) ou les maladies respiratoires sévères comme le Covid-19.

4. Maintenir et développer les structures hospitalières temporaires (Shelters) pour renforcer nos capacités chirurgicales et épidémiques

Cet axe porte sur le développement des installations médicales et des structures d'urgence. Ce chantier, déjà initié et coordonné de manière interservices pour la composante logistique, doit être consolidé d'un point de vue médical et renforcé grâce à une collaboration accrue avec des acteurs tels que l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF.

5. Intégrer des mesures proactives de prévention des abus envers les patients, le personnel vulnérable et les ressources matérielles exposées

Les situations d'urgence se caractérisent par l'extrême vulnérabilité des populations assistées, le déploiement massif de ressources et la nécessité d'intégrer rapidement de nouveaux personnels. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer systématiquement les mesures visant à prévenir toute forme d'abus à l'encontre des personnes comme des biens, et de consolider nos dispositifs de prévention et de réponse dans les projets d'urgence.

Missions et activités

Sous la responsabilité hiérarchique du·de la Directeur·rice des Opérations :

Activités principales de l'emploi :

Décliner la politique générale des Opérations en stratégie de réponse aux Urgences

- Contribuer à la définition de la stratégie et des politiques opérationnelles de MSF OCP
- Etablir les plans d’actions et les dispositifs propres à chaque type d’intervention d’urgence (malnutrition, épidémie, conflits, catastrophe naturelle ou déplacements de population) en collaboration avec les départements métiers et les cellules opérationnelles

Organiser la veille des contextes à risques et participer à la mise en place des préparations aux Urgences

- Documenter et analyser les contextes où la situation pourrait requérir une mission exploratoire et/ou une intervention d’urgence,
- Définir les scénarii opérationnels et la composition du pool et du stock urgence
- Initier ou participer à la création ou l’évolution des dispositifs d’intervention en urgence, ainsi qu’à la veille sur les innovations permettant de mieux répondre.
- S’assurer de la bonne circulation de l’information et de la bonne coordination avec tous les acteurs internes & externes de son périmètre.

Être Responsable des missions d’Urgences d’OCP :

- Proposer et organiser les revues critiques et la capitalisation de chaque intervention d’urgence de la cellule des urgences et de celles gérées par les cellules régulières.
- S’assurer que la réponse aux urgences est prise en compte dans toutes les formations qui le nécessite.
- S’assurer que les réponses aux urgences sont en bonne articulation avec leurs environnements et prennent en compte les autres acteurs.
- Être garant du respect des procédures de gestion des risques (sécurité, contrôle interne et safeguarding) de toutes les missions d’urgence.

Superviser la cellule des Urgences

- Être responsable de la pertinence, de la qualité et de la bonne mise en œuvre des projets de la cellule des Urgences : définir les pays et actions prioritaires, modes opératoires et principes d’actions, les outils et dispositifs d’interventions.

- Analyser les évolutions de contexte dans les pays d'intervention et proposer les réorientations Opérationnelles nécessaires en adaptant les moyens
- Apporter un soutien et un support aux Coordinateurs Opérationnels et les accompagner dans la politisation des dossiers techniques et la négociation de l'espace d'intervention.
- Evaluer les opportunités, contraintes et risques et proposer des arbitrages et/ou mesures adaptées
- S'assurer de la gestion optimale des ressources de la cellule
- Responsable de l'adéquation du dimensionnement et du profil des ressources du pool urgences et de la cellule avec les besoins stratégiques

Accompagner les cellules régulières dans la gestion de leurs opérations d'urgence

- Accompagner la définition des plans de préparation aux urgences (e-prep) pour les missions prioritaires du portfolio : formalisation des scénarii opérationnels, stratégies d'approvisionnement, identification / formation des personnes-clés et composition des pools pays ou régionaux lorsqu'ils existent
- S'assurer du bien-fondé des interventions d'urgence et venir en appui, si nécessaire, dans la définition des objectifs et stratégies pour les pays ou projets gérés par les cellules régulières
- Co-déterminer avec les cellules régulières la modalité ou le format d'intervention adapté (appui de la cellule des urgences, gestion entière par la cellule des urgences ou intervention conjointe cellule des urgences/cellule régulière). En cas de désaccord la décision appartient aux Directeurs des Opérations
- Suivre le déploiement des missions d'urgence des cellules régulières : apporter son savoir, un support humain ou matériel si nécessaire et proposer un changement de modalité ou de format d'intervention selon l'évolution de l'urgence en question.
- S'assurer d'avoir un réseau de personnes-clés, identifiées et en nombre suffisant, capables de faire des Urgences dans les missions des cellules régulières

Manager hiérarchiquement ses équipes (responsables dans la cellule et chefs de mission)

- Recruter, encadrer, conseiller, soutenir, motiver, fédérer ses équipes et développer les compétences de ses collaborateurs.

- Fixer les orientations, définir les objectifs individuels et collectifs. Evaluer le travail. Pour les responsables métier dans la cellule, le faire avec la contribution du responsable du département concerné.
- S'assurer de la bonne contribution de sa cellule aux projets transverses.

Piloter le budget de la cellule des Urgences et de co-piloter l'enveloppe non allouée avec le Directeur des opérations

- Prendre en compte la situation budgétaire et les cadrages OCP pour l'utilisation du budget.
- Avec les Directeurs Adjointes des Opérations, valider les budget e-prep des missions régulières.
- Discuter avec le Directeur des Opérations de l'intervention ou de la réallocation éventuelle d'une partie du budget Urgences vers une mission régulière.
- Elaborer, gérer et suivre le budget de la cellule des urgences et des interventions ou missions gérées par la cellule.
- Être le garant de la recherche de fonds institutionnels et de ressources en nature pour les Urgences, de l'atteinte des objectifs et du respect des contrats signés avec les bailleurs (respect des deadlines, qualité des rapports, etc.)

Représenter et porter les intérêts de MSF

- Représenter MSF sur son périmètre
- Participer aux réunions stratégiques internes et externes qui relèvent de son périmètre ou à la demande du Directeur des Opérations.
- Faire connaître les opérations d'urgence en interne et en externe en utilisant les différents espaces de discussions/communication existants pour informer, mobiliser et challenger les stratégies et process adoptés
- Proposer des communications publiques et stratégie de plaidoyer.

Profil recherché

- **Expérience significative en tant que Directeur, Responsable Cellule, Adjoint Responsable Cellule ou Chef de Mission ou Coordinateur Médical**
- **Bonne connaissance de MSF, de son organisation, de ses terrains, et particulièrement des contextes d'intervention urgences – Expérience MSF minimum 2 ans.**

APTITUDES

- **Leadership et capacité de travail sous pression**
- **Sens du dialogue**
- **Qualité d'écoute**
- **Excellent relationnel**
- **Qualité d'anticipation**
- **Capacité à identifier les priorités stratégiques et opérationnelles**

LANGUES

- **Anglais et Français courants : niveau C1**

MODALITES CONTRACTUELLES

- **Poste CDI (poste mandaté de 2 deux fois trois ans) basé à Paris**
- **Poste cadre à temps plein**

Statut et conditions

Statut : CDI à temps plein. Poste cadre, basé à Paris avec déplacements sur les terrains MSF à prévoir. Télétravail selon les règles en vigueur chez MSF (2 j/sem.).

Conditions : 80,3K€ brut annuel sur 13 mois. 22 jours de RTT par an. Complémentaire santé prise en charge à 100% par Médecins Sans Frontières. Titres restaurants d'une valeur faciale de 12€ (prise en charge à 60% par Médecins Sans Frontières). Prise en charge à 50 % de l'abonnement de transport en commun (hebdomadaire, mensuel ou annuel).

Poste à pourvoir : 15 mai 2026.

A MSF, nous valorisons la diversité et cherchons à avoir un environnement de travail inclusif et accessible. Nous encourageons toutes les personnes qui possèdent les qualifications requises à postuler,

indépendamment de leur origine ethnique, nationale ou culturelle, de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leurs convictions, de leur handicap ou d'autres aspects de leur identité.

Date limite de dépôt de candidatures

16 avril 2026

MSF tient à la protection des données personnelles de ses membres, de ses salariés et des personnes souhaitant rejoindre l'association. Les données collectées lors de cette candidature seront strictement transmises, pour un traitement équitable et de qualité, aux personnes intervenant dans le processus de recrutement, quel que soit l'endroit où se trouve la structure MSF à laquelle elles appartiennent. Pour plus d'informations sur la façon dont sont traités vos données et vos droits, [veuillez consulter notre politique de confidentialité.](#)